

## PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE TRANSPORTS CANADA

aux recommandations de l'audit du BVG sur le Fonds national des corridors commerciaux

No. de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement finale prévu	Principales étapes intermédiaires (descriptions/dates)	Point de contact de l'organisation responsable (nom, poste, numéro de téléphone)	Indicateur de réussite (à l'usage du comité uniquement)
4.25	Afin de favoriser la transparence et l'équité du processus de sélection des projets, Transports Canada devrait documenter les travaux des comités d'examen, notamment la justification à l'appui de la confirmation des notes attribuées à chaque projet et de la prise en compte de considérations supplémentaires au moment de déterminer les propositions à recommander aux fins de financement.	<p>Transports Canada est d'accord avec la recommandation de l'audit et a l'intention de donner suite à cette recommandation au moyen des mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des procédures et des instructions de documentation pour s'assurer que les discussions du comité d'examen sont formellement enregistrées.</li> <li>• Veiller à ce qu'une documentation appropriée soit produite lorsqu'un projet n'est pas recommandé pour un financement.</li> <li>• Saisir et documenter de manière formelle la confirmation des résultats d'évaluation des propositions, les exercices d'étalonnage et l'application de considérations supplémentaires au sein du comité d'examen.</li> </ul>	<p>1) Achèvement de la documentation procédurale décrivant le comité d'examen et la gouvernance globale des recommandations de projets.</p> <p>2) Achèvement de la documentation relative au comité d'examen et de la gouvernance globale des recommandations de projets pour chaque nouvel appel de propositions.</p>	Septembre 2024 et avant le prochain appel de propositions du Fonds national des corridors commerciaux.	<p>1) Septembre 2024</p> <p>2) Septembre 2024</p> <p>Ce processus sera utilisé pour le prochain appel de propositions du Fonds national des corridors commerciaux.</p>	<p>Stephanie Hébert, Sous-ministre adjointe, Programmes 819-230-1997</p> <p>Joshua LaRocque, Directeur général, Programmes d'Infrastructure de Transport 343-575-6121</p>	

4.43	<p>Transports Canada devrait renforcer ses processus d'évaluation et de surveillance du rendement à l'échelle des projets afin d'assurer une collecte uniforme et en temps opportun des renseignements sur le rendement pour les projets futurs et en cours et rendre possible une compilation des résultats de chacun des projets financés pour rendre compte du rendement général du programme et appuyer la reddition de comptes à l'égard du programme.</p>	<p>Transports Canada est d'accord avec la recommandation de l'audit et a l'intention de donner suite à cette recommandation au moyen des mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que toutes les nouvelles ententes de contribution continuent d'utiliser les indicateurs de performance spécifiques au projet.</li> <li>• Travailler avec les bénéficiaires ayant des projets en cours pour déterminer s'ils peuvent adopter les indicateurs de performance spécifiques au projet dans le cadre de l'entente de contribution et/ou du rapport final du projet.</li> <li>• Développer un outil commun pour s'assurer que tous les gestionnaires de projet disposent d'une source unique pour saisir les informations et les données relatives aux indicateurs de performance spécifiques afin de permettre la communication des résultats au niveau du projet et du programme.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Développer et définir des indicateurs de rendement de base du projet.</li> <li>2) Appliquer des indicateurs de rendement de base et des indicateurs de rendement supplémentaires spécifiques de projets aux ententes de contribution à l'avenir.</li> <li>3) Pour les projets en cours, les ententes de contribution seront modifiées pour inclure des indicateurs de rendement spécifiques au projet et/ou les exigences en matière du rapport final du projet, dans la mesure du possible et en coopération avec les bénéficiaires.</li> <li>4) Développer un système centralisé de rapports sur les résultats pour saisir les données sur le rendement et les résultats des projets afin de permettre la communication des résultats au niveau du projet et du programme.</li> </ol>	Septembre 2025	<p>1) La plupart des travaux sont terminés, comme l'indique l'audit, d'autres travaux seront achevés d'ici l'automne 2024 pour élaborer des indicateurs spécifiques à certains types de projets (études).</p> <p>2) En continu au fur et à mesure les ententes sont établies.</p> <p>3) D'ici janvier 2025, pour tous les projets en cours pour lesquels nous avons des ententes actives, TC travaillera avec les bénéficiaires pour déterminer si les ententes peuvent être modifiées pour inclure des indicateurs de résultats/rendement ou si les exigences du rapport final peuvent être modifiées pour obtenir les données nécessaires aux résultats/rapports sur le rendement.</p> <p>D'ici septembre 2025, pour les ententes de</p>	<p>Stephanie Hébert, Sous-ministre adjointe, Programmes 819-230-1197</p> <p>Joshua LaRocque, Directeur général, Programmes d'Infrastructure de Transport 343-575-6121</p>	
------	---	--	---	----------------	--	---	--

					<p>contribution en cours pour lesquels les bénéficiaires ont accepté que les ententes soient modifiées pour inclure des indicateurs, les données sur les résultats et la performance seront activement collectées dans le cadre de l'ententes ou des exigences en matière de rapports finaux.</p> <p>4) Exploiter les logiciels existants pour développer une base de données de résultats d'ici janvier 2025.</p> <p>Produit minimum viable réalisé ; avril 2025.</p> <p>Déploiement de production ; juillet 2025.</p> <p>Toutes les informations sur les indicateurs de rendement des projets saisies dans un outil commun; septembre 2025 et continu.</p>		
--	--	--	--	--	--	--	--

